

28.11.88

CT RAP

BIZIMANA Sefdi
Service des Télécom-
munications
B.P. 1332 KIGALI

Kigali, le 21/11/1988

A traiter par

Date entrée : 23-11-88

N° Classement : 25009

Monsieur le Ministre de la Justice
KIGALI

Monsieur le Ministre des Transports
et des Communications
KIGALI

Monsieur le Procureur de la République
près le Tribunal de Première Instance
GISENYI.

Objet: Remboursement déficit.

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Procureur,

Me référant à la lettre n° 3033/19f 07.03/4
du 21 octobre 1988 émanant du Ministre des Finances et de l'Economie,
j'ai l'honneur de vous informer que je viens de payer la somme de 4.855F
de déficit constaté lors du contrôle des agents du Ministère des Finances
et de l'Economie à Gisenyi. Ci-joint la photocopie de la quittance.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression
de mon profond respect.

BIZIMANA Sefdi.
Agent du MINITRANSCO, Kigali.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances et
de l'Economie
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation Profes-
sionnelle
KIGALI.
- Monsieur le Président de la Cour
des Comptes
NYABISINDU.
- Monsieur le Directeur Général du budget
(O.T.R) KIGALI
- Monsieur le Chef du Service des
Télécommunications
G I S E N Y I.